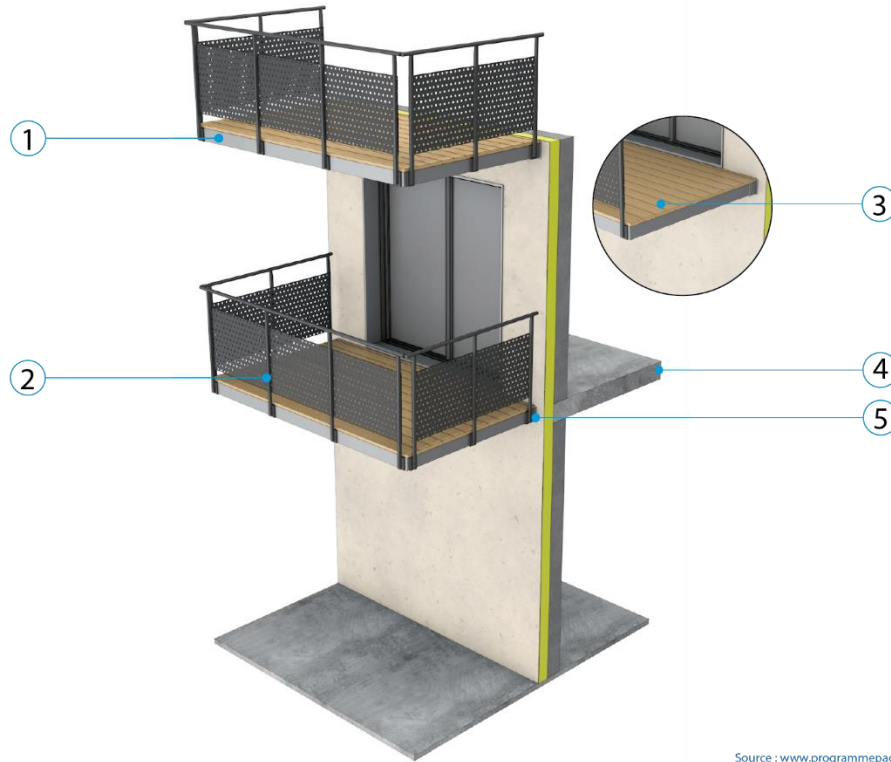


Caractéristiques techniques



Performances mécaniques :

Portée courante : dépend de la structure porteuse (consoles).

- Charge d'exploitation Q à considérer
Selon §4.2.2. du guide RAGE, mai 2013
- Charges de Neige s_k à considérer
Selon §4.2.3 et Annexe B du guide RAGE, mai 2013
- Charges de vent à considérer
Selon §4.2.4 et Annexe B du guide RAGE, mai 2013
- Actions thermiques T à considérer
Selon §4.2.5 et Annexe B du guide RAGE, mai 2013

Performances sismiques :

Selon §4.2.6. et Annexe C du guide RAGE, mai 2013

Dilatation thermique :

Selon §4.2.5 du guide RAGE, mai 2013

- Système bridé et assemblages fixes sans possibilité de dilatation au niveau des attaches / efforts induits sur les assemblages
- Système librement dilatable et assemblages fixes et coulissants (exemple joint de dilatation) / pas d'efforts induits mais déformations à estimer (+/- 5 mm par mètre pour l'acier)

Fixations sur le support :

Pré-scellées ou post-scellées

Étanchéité à l'eau :

- Solutions de colmatage des possibles intrusions d'eau (film étanche pare pluie, éléments étanches de par la conception de l'assemblage)
- Respect du DTU 36.5 pour la garde à l'eau
- Pente d'au moins 2% pour faciliter l'évacuation des eaux de pluies / si pente vers l'intérieur, évacuation via un chéneau avec dispositif caillebotis et bavette de rejet d'eau / si pente vers l'extérieur, système de drainage à mettre en place

Performances acoustiques :

Influence négligeable sur la propagation des bruits de choc considérée

Réaction au feu et Résistance au feu :	Eléments porteurs des balcons : R30 sur l'allège et R60 sur linteau selon arrêté du 19 juin 2015
Résistance à la propagation véritable du feu :	Respect du « C+D »
Accessibilité :	Selon §4.7 du guide RAGE, mai 2013 et réglementation en vigueur
Durabilité de l'ouvrage :	Selon §4.9 du guide RAGE, mai 2013
Document de référence :	Guide RAGE, mai 2013.
Document de mise en œuvre :	Calepin PACTE – Juillet 2018 – Eléments métalliques rapportés

Cette conception induit des efforts importants sur le bâtiment support, qui doit reprendre la totalité des charges sur le balcon par le biais d'un encastrement. Ce genre de conception est limité à des structures de faibles portées, pour conserver des poutres de dimensions modérées. La fixation directe sur le bâtiment support requiert de la structure à la fois résistance et rigidité. Dans le cas de mise en œuvre de rupteur thermique, il doit pouvoir assurer la reprise de l'ensemble des charges appliquées au balcon, ainsi que le poids du balcon lui-même. Il est sollicité à la fois en flexion et cisaillement vertical dans son fonctionnement normal ; auquel on ajoute des efforts de traction, compression ou effort tranchant horizontal.